



**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE  
DU 15 février 2024, à 11h00  
SALLE MULTIBLECK DU CENTRE SCOLAIRE DE GRIMISUAT**

Suite à la lettre simple qui leur a été remise par porteur dans le délai fixé à l'art. 12, al. 4 des statuts, c'est près de 120 membres de l'Amicale des Aînés de Grimisuat-Champlan qui sont réunis ce matin en la salle Multibleck.

Sur proposition du comité, Monsieur Pierre-André Roduit officiera comme "Président de séance" pour cette assemblée générale ordinaire.

Au nom du comité, le prénommé souhaite en plusieurs langues une très cordiale bienvenue aux participant.e.s et notamment à ceux qui nous rejoignent pour la première fois.

Avant d'ouvrir formellement l'assemblée, le Président de séance adresse un salut particulier à : MM. Raphaël Vuigner et Sébastien Penon respectivement Président de commune et secrétaire municipal ainsi qu'à M. Dominique Pannatier, correspondant local du magazine "L'AGACHE". Il remercie M. Pannatier pour sa première présence et l'invite surtout à rapporter fidèlement le contenu de nos délibérations.

Messieurs Dominique Bonvin, conseiller communal et membre de notre association ainsi que Robert Tauxe, membre du comité, retenu par la maladie sont excusés.

Il est ensuite passé à la présentation individuelle des membres du comité.

Le Président de séance constate que les membres présents ont été régulièrement convoqués et que l'assemblée peut donc valablement délibérer.

Le contenu de l'ordre du jour de cette assemblée figure ici *pro memoria*.

1. Ouverture de la séance et approbation de l'ordre du jour
2. Nomination des scrutateurs/scrutatrices
3. Hommage aux disparu.e.s
4. Approbation du PV de l'AG 2023
5. Rapport d'activité 2023 + Présentation des comptes 2023 (à lire sur le site internet : [www.grimisuat.ch](http://www.grimisuat.ch) – onglet « vivre > seniors) + Rapport des vérificateurs des comptes
6. Adoption des rapports et décharge au comité
7. Calendrier des manifestations 2024
8. Divers, questions individuelles
9. Message de l'autorité politique

Avant de procéder à l'ouverture formelle de l'assemblée, il est rappelé qu'en décembre 2023, notre Association a été présentée en dernière page du magazine communal "GRIMM'INFO" No 2.

Selon l'état arrêté au 31.12.2023, notre Association compte 713 membres, soit 403 femmes et 310 hommes ce qui en fait *de facto* la plus grande société locale de notre commune.

1. Ouverture de la séance et approbation de l'ordre du jour

Le Président de séance ouvre formellement la séance en présence de près de 120 membres. Il fait part de son plaisir de voir autant de monde et salue chacun.e dans ses titres et fonctions passées ou présentes.

Il propose d'ajouter à l'ordre du jour initial un point 6a : Election d'un nouveau vérificateur aux comptes.

L'ordre du jour modifié est adopté à l'unanimité.

2. Nomination des scrutateurs/scrutatrices

Le Président de séance propose de ne pas nommer de scrutateurs ou scrutatrices et de procéder par acclamation. – Proposition acceptée.

3. Hommage aux disparus.e.s

Au cours de l'année 2023, nous avons eu le regret de perdre 29 membres. – M. Roduit propose d'associer à ces disparu.e.s toutes les victimes directes, indirectes ou collatérales des guerres, des épidémies ou encore des dégâts naturels. - Une minute de silence est observée en leur mémoire.

4. Approbation du PV de l'AG 2023

A moins que quelqu'un n'en fasse la demande ou en demande la lecture, M. Pierre-André Roduit propose d'approuver le procès-verbal de l'assemblée générale du 23 février 2023. - La discussion est toutefois ouverte. La parole n'étant pas demandée et sans avis contraire, la proposition est donc acceptée.

5. Rapport d'activité 2023 + Présentation des comptes 2023 (à lire sur le site internet : [www.grimisuat.ch](http://www.grimisuat.ch) – onglet « vivre > seniors)

M. Roduit rappelle les hauts faits de l'année 2023 sans oublier la distribution par porteur de 67 cartes de vœux destinées aux jubilaires et aux familles endeuillées.

S'agissant des comptes de l'exercice 2023, il commente quelques éléments pertinents, par exemple le subside communal de CHF 8'000.- versé en avril. Cette somme figure clairement dans le compte d'exploitation. Pour l'exercice sous revue, au bilan on relève un excédent de recettes de CHF 1'385.80 laissant un capital de **CHF 4'014.65** à disposition de l'Amicale.

Au passage, on notera que les comptes sont bien maîtrisés et qu'ils peuvent être qualifiés de sains.

Vu l'absence excusée des vérificateurs aux comptes, le Président de séance donne lecture des conclusions du rapport rédigé par M. Jean-Claude Theytaz. – Ce dernier rappelle les chiffres significatifs cités ci-dessus, remercie la trésorière et invite l'assemblée à donner décharge au comité.

Le Président de séance signale que le rapport d'activité et les comptes sont régulièrement adressés à la Municipalité pour leur information et leur dossier. Il ouvre la discussion sur les trois rapports. - La parole n'est pas demandée.

6. Adoption des rapports et décharge au comité

Après avoir entendu des extraits du rapport d'activité, pris connaissance des comptes annuels de l'exercice 2023 et ouï les conclusions du rapport du vérificateur aux comptes, le Président de séance propose de voter sur chaque rapport.

Par un vote à main levée, l'Assemblée générale accepte les trois rapports soumis à son approbation. – Dans la foulée, ladite assemblée générale donne décharge au comité pour sa gestion durant l'exercice écoulé.

Au nom du comité, M. Roduit remercie l'assemblée pour la confiance témoignée.

6a Election d'un nouveau vérificateur aux comptes

Suite au déménagement de M. Fritz Baumann, conformément à l'art. 13, al. 1, chi 4 des statuts, il appartient à l'assemblée générale de désigner un ou plusieurs vérificateurs des comptes.

Pour pourvoir au remplacement du susnommé, le comité propose à l'assemblée générale la candidature de M. Pierre-Antoine ROUX. – Aucune autre proposition n'étant faite, M. Roux est élu à l'unanimité.

Au nom du comité, le Président de séance adresse des remerciements appuyés à Messieurs Baumann, Theytaz et Roux pour leur engagement.

7. Calendrier des manifestations 2024

Avec l'invitation de ce jour, il était joint la carte de membre 2024 au verso de laquelle sont mentionnées les activités proposées pour l'année 2024.

- Jeudi 27 juin            journée de rencontre et de partage (repas)
- Jeudi 22 août            sortie annuelle à Brig et ses environs
- Jeudi 24 octobre        journée de rencontre et de partage (brisolée)

Le moment venu, toutes les précisions utiles seront transmises par le canal habituel et via le magazine régional "L'AGACHE".

Si en 2023, votre comité a pu compter sur votre participation nombreuse, il formule le vœu qu'il en soit de même en 2024 afin qu'ensemble nous puissions partager des moments agréables et conviviaux.

8. Divers, questions individuelles

Le Président de séance signale et rappelle que les lettres adressées aux membres sont distribuées par porteur. – A chaque fois, elles engendrent un travail conséquent sur le plan administratif notamment pour l'administration communale.

La parole n'étant pas demandée, il est passé au point suivant.

9. Message de l'autorité politique

M. Raphaël Vuigner, Président de commune apporte le message des autorités exécutives.

Le prénommé informe l'assemblée de quelques projets communaux et/ou intercommunaux en cours ou à venir. Une présentation en images du réaménagement de l'Etang de Revouire est projetée sur grand écran.

Au terme de son intervention, il nous assure de son soutien et formule ses vœux pour chacun.e. d'entre nous. - Il remercie également le Comité pour le travail effectué et les encourage à continuer.

Le Président de séance lui exprime alors notre reconnaissance pour sa présence, son fidèle soutien et pour l'intérêt qu'il porte à nos activités. - Il le prie aussi de transmettre nos remerciements aux autres membres du Conseil communal ainsi qu'au personnel communal qui nous supporte sur le plan administratif et logistique tout au long de l'année.

Avant de clore cette assemblée générale ordinaire 2024, le Président de séance tient à remercier les membres pour leur participation nombreuse, Astrid pour les gourmandises qui accompagneront l'apéritif ainsi que le musicien du jour, M. Claude Savioz. - Il leur donne d'ores et déjà rendez-vous le 27 juin prochain.

Au nom de tous, il exprime sa gratitude vis-à-vis de la Commune pour l'apéritif qu'elle nous offre, aux généreux donateurs pour les lots qui alimenteront la tombola de cet après-midi ainsi qu'aux dévoué.e.s bénévoles de ce jour.

Il informe que pour la première fois le repas du jour (choucroute garnie) a été concocté à leur intention par la société Pierroz Traiteur, à Sion.

La parole n'étant plus demandée et l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11h40. – Joyeux appétit, large soif et de bons propos de table !

Le Président de séance & rédacteur du procès-verbal

Pierre-André Roduit